

Pour diffusion immédiate

Budget 2020-2021

Réussite éducative : miser sur l'ensemble du réseau de l'éducation, y compris le privé, pour accroître la réussite des jeunes

Québec, 10 mars 2020 – La Fédération des établissements d'enseignement privés se réjouit que la réussite éducative soit une des quatre priorités du budget 2020-2021 du gouvernement du Québec. La Fédération tient à souligner les efforts déployés dans ce budget en matière de développement durable et de lutte aux changements climatiques, un enjeu qui préoccupe grandement les élèves du préscolaire-primaire et du secondaire. Par ailleurs, la Fédération souhaite que les budgets prévus en matière de transport collectif aient pour effet de sécuriser les abords des écoles, un enjeu majeur dans plusieurs municipalités.

Toutefois, la Fédération tient à faire part de ses préoccupations quant au manque de places dans les écoles privées québécoises pour répondre à la demande des familles, notamment dans les régions qui connaissent une forte croissance démographique. **Bien que le nombre d'élèves qui fréquentent l'école privée reste stable, le pourcentage diminue graduellement, ce qui engendre des coûts additionnels pour l'État et restreint le choix des parents qui souhaiteraient envoyer leur enfant à l'école privée, mais ne peuvent le faire faute de places disponibles.** Longtemps stable à 5 % du budget de l'éducation préscolaire-primaire et secondaire, l'école privée représente cette année 4,75 % de ce budget, alors qu'elle accueille environ 10,5 % des élèves.

La Fédération est déçue que les écoles privées soient exclues du Plan québécois des infrastructures (PQI). Les écoles privées subventionnées sont des organismes sans but lucratif qui relèvent du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, selon un modèle similaire à celui des cégeps, des universités à charte et des CPE, qui eux y ont accès. Plusieurs écoles privées occupent des bâtiments construits avant 1960 qui ont des besoins importants en rénovation et modernisation. Ces infrastructures sont aussi utilisées tout au long de l'année par des organismes communautaires et culturels et servent l'été à accueillir des camps de jour et des écoles de langues. Dans plusieurs municipalités en région, l'école privée est un bâtiment phare qui marque le paysage et fournit des espaces pour différentes activités structurantes. **L'exclusion des écoles privées du PQI a des conséquences non seulement pour les élèves et les membres du personnel, mais aussi pour la communauté. Cette exclusion soulève des inquiétudes quant à la préservation du patrimoine bâti à travers le Québec.**

Finalement, la Fédération déplore que le gouvernement n'ajuste pas la subvention versée pour les élèves des écoles privées en situation de retard scolaire ou ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA). Dans un souci d'accroître la mixité scolaire et de contribuer à la réussite scolaire de ces élèves, les écoles privées régulières ont mis en place une série d'initiatives pour bien les accompagner. Elles accueillent maintenant plus de 18 % d'EHDA et les résultats démontrent clairement leur capacité à diplômé ces élèves dans les délais prévus, ce qui représente non seulement une économie importante pour l'État et les contribuables, mais fait une différence de taille dans la vie de ces jeunes et de leur famille. **Un financement adéquat des élèves ayant des besoins particuliers qui fréquentent l'école privée favoriserait l'atteinte des objectifs que s'est fixés le gouvernement en matière de réussite de ces élèves.**

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 135 écoles secondaires, 110 écoles préscolaires-primaires et 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par quelque 116 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La Fédération offre un vaste choix de formations au personnel des écoles membres, des services-conseils et des services d'achats groupés.

Pour en savoir plus, consultez les sites :

[Les différents visages de l'enseignement privé](https://ecolespriveesquebec.ca/)
<https://ecolespriveesquebec.ca/>
www.feep.qc.ca

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais
Tél. 514 381-8891, poste 238
beauvaisg@feep.qc.ca
Twitter : @LaFeep